

# CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Serqueux s'est réuni à la salle Léon Collin le vendredi 19 février 2021 à 20h30 sous la présidence de madame CLAUDE Christelle Maire.

**Présents** : Mmes CLAUDE Christelle, BELARGENT Julie, SCHROETER Emilie, Mrs BELLORTI David, CLAUSSE Emmanuel, CORNEVIN Hervé, THIBAUT Jean-Claude, THIBAUT Johann, THIVET Eric

**Absent excusé** : Melle SCHROETER Ursule donne procuration à Mme SCHROETER Emilie

**Secrétaire de séance** : Mr BELLORTI David

Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal en date du 4/12/2020

- **Approbation des comptes de gestion - année 2020 (budgets communal et du service eau) :**  
Les écritures des comptes de gestion des budgets principal et du service d'eau sont conformes aux écritures des comptes administratifs pour l'exercice 2020. Adopté à l'unanimité.
- **Vote des comptes administratifs - année 2020 (budgets communal et du service eau) :**  
Le conseil municipal adopte à l'unanimité les comptes administratifs du budget général et du budget de l'eau qui font apparaître respectivement un résultat de clôture pour l'année 2020 de + 260988.09€ et de + 304519.76 €.
- **Renouvellement de contrat :**  
Le contrat à durée déterminée de THIERY Adrien, agent technique, arrive à expiration le 6 mars 2021. Pour des besoins temporaires, le conseil municipal décide de renouveler ce contrat pour une période de 6 mois soit jusqu'au 6/09/2021.
- **Titularisation d'un adjoint technique territorial :**  
Mme Peyrache Ingrid, adjoint technique territorial stagiaire depuis le 20/03/2020 et ayant passé sa formation d'intégration, Mme Peyrache Ingrid sera titularisée au 20/03/2021 à temps non complet sur la base de 8/35 .
- **Demande de remise gracieuse sur facture d'eau de 2020 :**  
Suite à une fuite d'eau sur le domaine privé de Mr Faucher Gérard, concernant son habitation sise 4 chemin des Vignes, celui-ci demande une remise gracieuse sur sa facture qui s'élève à 1838.91€. Cette fuite n'incombe pas à la commune par conséquent le conseil municipal émet un avis défavorable à cette demande.
- **Proposition de donation d'une maison à la commune :**  
Propriétaire par héritage d'une maison sise 10 rue des Grippots à Serqueux, Mr Hasselvander propose d'en faire don gratuitement à la commune ou à l'euro symbolique. Après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse cette proposition .
- **Succession de Mme Royer Fernande :**  
Me Armand à Darney nous informe que dans le cadre de la succession de Mme Royer Fernande, décédée sans descendant ni conjoint survivant, la défunte a laissé un testament dans lequel elle a légué à la commune l'ensemble de ses biens composé d'un actif de 32544€ et d'un passif de 54802€. La vente de la maison au 18 rue du Dessus ne pourra couvrir les dettes et le conseil municipal décide de refuser ce don.

- **Repas des Aînés - année 2021**

En raison de la situation sanitaire actuelle, le traditionnel repas des aînés n'aura pas lieu. Néanmoins soucieux de les gâter, un colis sera distribué pour les fêtes de Pâques. Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

**QUESTIONS DIVERSES :**

-Un défibrillateur sera installé prochainement à l'extérieur de la salle des fêtes . Devis en attente pour la pose.

-Mme Lelarge Charlotte locataire de l'ancienne maison forestière au 5 rue du Four a déposé son préavis pour quitter le logement le 15/04/2021 . Le conseil municipal ne souhaite pas relouer cette maison en l'état. La commission des bâtiments fera un état des lieux et appel à des professionnels du bâtiment pour estimer les travaux .

- Des devis sont en cours pour le remplacement des fenêtres et portes de la salle des fêtes ainsi que la réfection de la façade. Des demandes de subventions pourront être déposées auprès de différents organismes.

-Le programme des travaux sylvicoles en forêt pour l'année 2021 est proposé par l'ONF . Le conseil municipal souhaite faire appel à d'autres entreprises pour évaluer les travaux énoncés et pouvoir délibérer.

- Pour information : Mr Virey Christian a acquis la parcelle 19 mise en vente en bloc et sur pied par les soins l'ONF .

-Le Maire informe le conseil municipal que les agents communaux ont été interpellés concernant le façonnage par leur soin et pour leur compte personnel de petits bois tombés en bordure de chemin forestier communal . La pratique n'est pas nouvelle et autorisée depuis des décennies . Avec l'aval du Maire, les employés pourront bénéficier gratuitement de ces petits bois le long des chemins forestiers.

-Après un entretien à la mairie avec Madame le Maire, Mr Jean-Pierre ANTOINE, locataire du droit de chasse sur des zones définies du territoire de chasse sur la commune de Serqueux demande la remise en place de la barrière en forêt communale à « la Fontaine Beauchamp » ainsi que la pose éventuelle d'une nouvelle barrière « Au Wagon ». Une barrière « Chemin de la Marre » est déjà existante et fermée.

Par définition, les chemins communaux traversant la forêt communale sont ouverts à la circulation publique . C'est pourquoi le conseil municipal ne voit pas le bien fondé de la barrière installée « chemin de la Marre » et propose donc son enlèvement et refuse la mise en place de barrières supplémentaires « Fontaine Beauchamp » et « Au Wagon ».  
Seul un arrêté municipal motivé peut empêcher la circulation.

-Mr Ternois, chargé des études biodiversité et animateur Natura 2000 a proposé une carte de travail de révision du périmètre « Natura 2000 » avec une emprise aux abords de la ferme du Danonce, des ruisseaux périphériques, des boisements et prairies à l'intersection des D139 et D144. Pas de décision définitive mais une approche de la proposition. Le conseil municipal n'est pas favorable à cette extension et souhaite un complément d'informations.

Séance levée à 23h50

Le Maire,  
CLAUDE Christelle

